



RÉGIE NATIONALE DES USINES

RENAULT

92109 Boulogne Billancourt
téléphone Paris (1) 603 13 13 +

adresse télégraph. renofer Paris
tél. Paris 20094 Boulogne 26088
reg. du commerce Paris 55 b 8620
n° d'entreprise 261 92012 9001

Note Technique
Technical Note
Technische Note
Teknisk Meddelelse

Nota Técnica
Nota Tecnica
Teknisk Note
Technische Mededeling

N.T. 607

Mai 1973

Edition Française

RENAULT 15 TS TA - R 1302
RENAULT 16 TS TA - R 1154
RENAULT 17 TL TA - R 1312
R 1322

Direction à gauche
Direction à droite

CARBURATEUR WEBER 32 DIR 27 et 32 DIR 29

I - INFORMATION -

Certains véhicules modèle 1973 à transmission automatique R 1154 (avec 32 DIR 27) et R 1302 - 1312 - 1322 (avec 32 DIR 29, peuvent présenter un calage à froid au moment de l'enclenchement d'une vitesse.

II - CONSTATATION -

Lors d'un départ à froid, tirette de starter tirée à fond, le moteur part immédiatement et se stabilise aux environs de 2000 / 2500 t/mn.

Lors de l'enclenchement d'une vitesse, tirette de starter repoussée à mi-course (1500 t/mn moteur environ), le moteur peut caler.

III - CAUSE -

L'effort de tirage de la membrane d'appel pneumatique du boîtier n'est pas toujours suffisant pour vaincre les frottements engendrés dans les timoneries de commande des volets de départ.

De ce fait, les volets ne s'entrouvrent pas suffisamment et le moteur cale par excès de richesse.

IV - REMEDE -

41 - En série -

Application courant Avril 1973 chez le fournisseur d'un boîtier comportant une membrane de plus grand diamètre, d'une nouvelle timonerie de commande des volets de départ à coulissement amélioré et de volets de départ trapézoïdaux. Les carburateurs bénéficiant de ces améliorations seront repérés :

- 3003 au lieu de 3002 pour 32 DIR 27
- 3203 au lieu de 3202 pour 32 DIR 29

IT G 04.28

F.A.D.Dk.E.It.N.NL. ♦ ♦

77 01 436 536

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1973

Printed in France by Servant-Crouzet

42 - En réparation -

Uniquement sur plainte du client, monter les nouvelles pièces suivantes :

- Sur 32 DIR 27 -

- nouvelle tige de commande des volets de départ (repère noir) n° 77 01 017 018
- boîtier d'appel avec grande membrane (repère jaune) n° 77 01 017 232

- Sur 32 DIR 29 -

- nouvelle tige de commande des volets de départ (repère jaune) n° 77 01 017 019
- boîtier d'appel avec grande membrane (sans repère) n° 77 01 016 682

Le montage de ces nouvelles pièces implique une correction des réglages comme suit :

	32 DIR 27	32 DIR 29
Ouverture positive du papillon des gaz (1er corps)	1,30 mm $\pm$ 0,05 au lieu de 1,20 mm $\pm$ 0,05	1,20 mm $\pm$ 0,05 au lieu de 1,25 mm $\pm$ 0,05
Ouverture pneumatique des volets de départ	7 mm au lieu de 10 mm	10 mm (sans changement)
Ouverture mécanique des volets de départ	7 mm au lieu de 6 mm	6,50 mm (sans changement)

TRES IMPORTANT - Le calage du point d'avance sur le moteur 807.06 (R 1154) doit être de :
+ 10° $\pm$ 1° au lieu de + 6° $\pm$ 1° au volant

V - METHODE OPERATOIRE -

- déposer le carburateur selon la méthode préconisée dans le M.R. 156, page B 118
- desserrer les vis de fixation du dessus de cuve
- remplacer la tige de commande des volets de départ par la nouvelle
- resserrer les vis de fixation du dessus de cuve
- déposer le boîtier de commande d'ouverture pneumatique
- vérifier que le joint torique n° 77 01 002 851 est en place
- poser le boîtier de commande avec grande membrane
- régler le carburateur selon méthode préconisée dans le M.R. 156, pages B 115 et 116, aux nouvelles valeurs mentionnées plus haut (chapitre IV)
- reposer le carburateur (M.R. 156 - page B 118) et vérifier que la commande des volets de départ est bien réglée et qu'il n'existe aucune fuite.

VI - TEMPS -

Le temps nécessaire pour effectuer cette opération est de 1 h 5/10

VII - APPROVISIONNEMENT -

Les pièces nécessaires à cette opération seront commandées au M.P.R. selon le processus habituel.

Pour R 1154 -

- Tige de commande des volets de départ (repère noir)
n° 77 01 017 018 (coef. 1)
- Boîtier de commande d'ouverture pneumatique (repère jaune)
n° 77 01 017 232 (coef. 1)

Pour R 1302 - 1312 - 1322 -

- Tige de commande des volets de départ (repère jaune)
n° 77 01 017 019 (Coef. 1)
- Boîtier de commande d'ouverture pneumatique (sans repère)
n° 77 01 016 682 (Coef. 1)

VIII - CODIFICATION -

II - CONSTATATION

Codification détaillée 11 8 97 39
Codification simplifiée 11 8

III - CAUSE

L'effort de tirage de la membrane d'appel pneumatique du boîtier n'est pas toujours suffisant pour vaincre les frottements engendrés dans les timoneries de commande des volets de départ.

De ce fait, les volets ne s'entrouvrent pas suffisamment et le moteur cale par excès de richesse.

IV - REMEDE

41 - En série -

Application courant Avril 1973 chez le fournisseur d'un boîtier comportant une membrane de plus grand diamètre, d'une nouvelle timonerie de commande des volets de départ à coulissement amélioré et de volets de départ trapézoïdaux. Les carburateurs bénéficient de ces améliorations seront repérés :

- 3003 au lieu de 3002 pour 32 DIR 27
- 3203 au lieu de 3202 pour 32 DIR 29

IT 6 04,20

P.A.D.K.E.R.N.N.L. ♦ ♦

77 01 436 536